



Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

L'Écho Municipal

BONNE ANNÉE 2022 !

Chers concitoyens,

Plus que jamais, en cette période difficile durant laquelle les consignes sanitaires nous tiennent éloignés les uns des autres, des événements culturels et sportifs, nos territoires ruraux doivent redoubler d'efforts pour préserver le lien social.

A Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, la culture est et restera un bien commun que nous n'aurons de cesse de développer.

Le départ de Monique Huck, adjointe à la culture et initiatrice avec Sophie Brunet d'une saison culturelle dont nous pouvons être fiers, entraîne bien entendu des changements importants. La transition organisée en amont va cependant permettre la poursuite de la saison culturelle 2021/2022 sans encombre.

J'en profite pour remercier chaleureusement Monique pour son engagement au sein de l'équipe municipale et pour son dévouement à la Culture. Nous pouvons compter à présent sur l'équipe qui prend le relais pour continuer à nous faire vibrer...

Toujours côté Culture, la photo de couverture du bulletin vous donne un premier aperçu de la réhabilitation de notre Bibliothèque Municipale. Nous vous invitons à venir la découvrir, profiter des nouveaux ouvrages dont elle s'est enrichie et partager un moment avec la nouvelle équipe de bénévoles.

Malheureusement, il n'y a pas que des dossiers « positifs » à traiter sur notre commune. En effet, deux semaines après notre réunion publique Urbanisme, Madame la Préfète du Gard a transmis à l'ensemble des communes du département le PAC (Porté à Connaissance feu de forêt) qui impacte profondément les règles de l'urbanisme.

L'équipe municipale est parfaitement consciente de l'importance du risque incendie dans nos territoires, et travaille déjà depuis plusieurs années à la maîtrise de ce risque (information régulière délivrée aux habitants sur les OLD, contrôles, etc.).

Nous ne pouvons donc que déplorer la méthode qui, sans concertation réelle avec les élus locaux, impose unilatéralement et brutalement l'application de nouvelles règles qui pèsent sur les demandes d'urbanisme, sans aucune action pédagogique préalable ni période transitoire et surtout, sans aucun moyen financier supplémentaire pour les communes !

Vous trouverez quelques éléments explicatifs à l'intérieur de ce bulletin, mais je compte à nouveau sur vous pour assister à la réunion publique Urbanisme du mercredi 9 février lors de laquelle ce Porté à Connaissance vous sera présenté en détail ainsi que les axes stratégiques que votre Conseil Municipal va développer en 2022 afin de faire face au mieux à ces nouvelles règles.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, des agents de mairie et du CCAS, je vous souhaite une excellente année 2022, en ayant une pensée à celles et ceux qui rencontrent des problèmes de santé. Que 2022 vous procure à tous du bonheur et la concrétisation de beaux projets pour notre commune !

Guy Manificier

Le CCAS au Marché de Noël

Le CCAS a participé à la 3ème édition du Marché de Noël qui a eu lieu le samedi 27 novembre.

Le stand du CCAS où l'on pouvait déguster des crêpes, des gaufres et de nombreux autres gâteaux, le tout accompagné de boissons chaudes dont du vin chaud, a connu une forte fréquentation. Le calendrier 2022 a également été plébiscité par un grand nombre d'entre vous. Quelques exemplaires sont encore disponibles à la Mairie.

Les couturières du Dé à coudre se sont une nouvelle fois surpassées en proposant des créations originales et de qualité. La majeure partie du bénéfice de leur vente a été reversée au CCAS. L'association Le Saint-Seb qui proposait un couscous à midi a pour sa part reversé au CCAS l'intégralité de la recette

des desserts vendus.

L'ensemble des membres du CCAS tient à remercier chaleureusement les couturières du Dé à coudre et les bénévoles de l'association Le Saint-Seb pour leur générosité.

Ces dons importants vont permettre la poursuite de l'activité du CCAS à laquelle la municipalité est très attachée. Depuis 2015, les communes de moins de 1500 habitants ne sont plus tenues de conserver un CCAS. C'est donc une volonté forte de la Mairie que de préserver un organisme apprécié et reconnu dans son travail par les agrifoliens. Nous espérons pouvoir mener à bien dans le courant de cette année les nombreux projets qui sont à l'étude si la Covid veut bien nous laisser un peu de répit !



Le Noël du CCAS

C'est avec un peu d'avance que le CCAS a fêté Noël le samedi 4 décembre au Foyer des Druilles avec les aînés et les enfants de la commune.

Pour la première fois, un repas a été organisé pour les aînés qui le souhaitent en lieu et place du colis traditionnel. Ce sont 17 aînés qui se sont donc retrouvés à midi autour d'un menu festif préparé par le traiteur Fabaron. Les membres du CCAS ont partagé avec eux ce repas (à leurs frais). Lors de l'apéritif, un cadeau de départ a été offert à Mme Maria Navarro, agrifolienne de longue date, qui quitte la commune cette année au plus grand regret de tous !

A l'issue du repas, M. Kretschmar, agrifolien et créateur de la Cantine solidaire de Rochebelle, a aimablement invité l'ensemble des membres du CCAS et ses bénéficiaires à venir partager un repas à la Cantine solidaire lorsque les beaux jours reviendront.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Au moment du café, le nombre de convives s'est étoffé et jeux de cartes et de scrabble ont animé le début de l'après-midi.

A partir de 15h, les enfants ont commencé à arriver avec leurs parents et ont pu profiter également de nombreux jeux de société qui avaient été disposés dans le foyer.

L'atelier de maquillage de Caroline a été très prisé par les enfants tout comme la barbe à papa de Linda et l'atelier créatif d'objets de Noël. Vers 16h, le moment tant attendu par les plus petits est arrivé avec la distribution des cadeaux par le Père Noël. Enfants, parents et aînés ont pu profiter d'un goûter copieux tout au long de l'après-midi.

La nouvelle formule a été saluée par l'ensemble des participants, petits et grands, et conforte ainsi les membres du CCAS dans leur choix d'organiser des rencontres intergénérationnelles.



L'atelier maquillage de Caroline



Marius



Chloé et Eloïse



La Barbe à papa de Linda



Les membres du CCAS



Le Père Noël est bien entouré !



Le repas des aînés



Jeanne



Romi



Harry



Elyrose



Alexis



L'après-midi « Galettes des Rois » qui était prévue cette année à Générargues le samedi 5 février est annulé. Cette manifestation dédiée aux aînés de nos deux communes est reportée et sera reprogrammée dès que l'évolution de la situation sanitaire le permettra.

La Journée des Associations

Le samedi 9 octobre, la municipalité a organisé le premier Forum des Associations de notre commune sur la place de la Mairie.



Une douzaine d'associations étaient représentées, soulignant ainsi le dynamisme du tissu associatif local, loin d'être anecdotique pour une modeste commune comme la nôtre. Cette journée a donc permis à de nombreux agrifoliens (environ une centaine de personnes) de rencontrer les

bénévoles des associations de notre commune, de discuter avec eux et de tester également certaines activités comme la couture ou le karaté dont les membres nous ont gratifié d'une démonstration en plein air. A l'issue de cette journée, un apéritif préparé par Le Saint-Seb a été offert par la municipalité aux associations présentes.



Ce moment convivial a permis de tirer un premier bilan "à chaud" de ce forum. Au vu du succès rencontré, la formule devrait être reconduite l'année prochaine en conservant sa

forme initiale tout en améliorant le côté animations, notamment à destination des enfants. Si certaines activités vous intéressent et que vous n'avez pas pu être présent ce jour-là, les coordonnées des associations sont disponibles en Mairie ou accessibles directement sur le site internet.



Vaccination COVID-19

Jeudi 16 décembre, une journée de vaccination a eu lieu à la Mairie en salle du Conseil. 17 personnes (nombre maximal de rdv possible) ont ainsi pu être vaccinées et repartir avec leur certificat après le temps réglementaire d'observation.

Lydia Bultel, l'infirmière missionnée par la Croix-Rouge Française, a eu la gentillesse de rédiger un petit « compte-rendu » de la journée passée sur notre commune, ce dont nous la remercions :

"Nous sommes le 16 décembre 2021 et je pars de Nîmes pour accomplir ma mission de vaccination pour la Croix-Rouge. Très concentrée sur ma route, je n'ai aucune idée de ce qui m'attend et je n'y pense même pas car chaque jour est différent à tous les niveaux, organisation, accueil, population, ...

Et, au dernier virage qui m'amène à Saint-Sébastien, je suis émerveillée par la vue sur le pont en pierre, baigné dans la brume. Bon, ... la journée commence bien.

Je me dirige vers la mairie où je suis attendue. Là encore la brume tente de cacher le soleil, ou est-ce la lune ? Peu importe, je suis obligée de faire une photo.

La surprise ne s'arrête pas là puisque je vois une table, du gel hydro alcoolique, des masques et une belle affiche indiquant la vaccination. Ah oui, je suis vraiment attendue ! Mme Ouali et toutes les personnes travaillant à la mairie déploient leurs compétences pour m'aider : de la connexion internet à l'accès à l'imprimante, de l'accueil des personnes à vacciner à l'aide pour la surveillance réglementaire ... Toutes les conditions sont réunies pour faire du bon travail.

Les personnes vaccinées sont contentes, si nous faisons abstraction de la piqûre, et oui, elle fait mal ! Mais tout le monde a fait preuve de courage. L'ambiance était chaleureuse.

Bravo et Merci."

Lydia, infirmière D.E. Croix-Rouge Française de Nîmes

Au vu du succès de cette journée, nous envisageons d'organiser une nouvelle session de vaccination sur notre commune dès que cela sera possible pour la Croix-Rouge actuellement fortement sollicitée pour le rappel vaccinal.



Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion du 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, lecture a été faite des discours de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, et de celui de l'UFAC, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. Une gerbe de fleurs a ensuite été déposée au pied du monument aux morts. Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été respectée.

A l'issue de la cérémonie, les habitants présents ont été conviés en Salle du Conseil pour partager un vin d'honneur offert par la Mairie et préparé par l'Association Le Saint-Seb. Ce moment de convivialité s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires en vigueur.




Don du sang

L'EFS (Etablissement Français du Sang) nous fait part de sa préoccupation concernant l'état des stocks de sang particulièrement bas en ce début d'année. Il est donc urgent de contribuer aux collectes organisées dans nos différentes communes.

La prochaine aura lieu à Alès le lundi 31 janvier à l'Espace Alès Cazot de 12h30 à 18h.

Plus de renseignements sur le site de l'EFS (Etablissement Français du Sang) : <https://dondesang.efs.sante.fr> ; Le passe sanitaire n'est pas nécessaire.



Depuis le 1er janvier 2022, Alès Agglo met à disposition des habitants du territoire un lien permettant le dépôt en ligne des autorisations d'urbanisme. Le lien est le suivant : <http://cartads.alesagglo.fr/guichet-unique>
Les autorisations d'urbanisme peuvent néanmoins continuer à être déposées en Mairie.



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !

Elections municipales partielles



Trois membres de l'équipe municipale ont quitté le Conseil : les conseillères municipales Francine Leroy et Marie Bargy pour cause de déménagement et Monique Huck le 30 novembre, comme cela avait été convenu dès le début de son nouveau mandat d'adjointe à la culture. En raison de ces démissions, **des élections municipales partielles vont être organisées dans le courant de l'année.** Dès que la préfecture aura donné son accord, nous vous informerons de la date du scrutin.

Listes électorales :

Vous avez à présent la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne !

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

La date limite d'inscription sur les listes électorales, avant le 1er tour des élections présidentielles, est le 2 mars 2022.

L'ECOLE

La compétence éducation

N'ayant plus besoin de cette compétence pour augmenter le niveau de subvention auquel elle aspire et empêtrée dans un maquis de politiques locales vis-à-vis de l'École empiilées au fur et à mesure de sa croissance dont elle était ravie de devoir sortir, l'Agglomération d'Alès a brutalement coupé le cordon au 31/12/2021. Si brutalement que certaines communes, dont la nôtre, qui n'avaient pas eu le temps de démêler l'écheveau juridique balancé à jet continu en fin d'année, ont récupéré à la rentrée des écoles dont l'électricité avait été coupée à la St Sylvestre.

Avec l'effectif des agents sur le RPI d'emblée impacté par le Covid, le variant Omicron qui se répand maintenant parmi les élèves, la chaudière de l'école qui fait des siennes en plein hiver, ce retour de compétence n'est pas un cadeau de Noël pour la municipalité qui n'en demandait pas tant dès le premier jour.

Néanmoins, la convention d'entente qui nous lie avec Générargues et Mialet a été rapidement signée dans un état d'esprit collaboratif très encourageant et la commune, déjà redevable de tous les coûts hors rémunération des enseignants, préfère avoir au moins son mot à dire dans la politique autour de l'école.

Pour autant, la commune ne peut et ne pourra tout faire et les parents d'élèves auront été informés de ses capacités d'action lors d'un premier conseil regroupé des écoles du RPI qui s'est tenu dès le 10 janvier. Ce sur quoi ils peuvent par contre compter sans mesure, c'est la volonté d'écoute et d'accompagner au mieux tous les élèves de nos communes au long de leur scolarité dans notre RPI.

Répartition des compétences entre communes du RPI :

Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

transport scolaire (hors ramassage quotidien),
bureautique et produits d'entretien.

Générargues

centralisation des inscriptions, cantine et garderie

Mialet

fournitures scolaires et outils pédagogiques

NB : chaque commune œuvre pour le RPI, les coûts étant refacturés/nombre d'élèves par commune.

LE JOURNAL DES PETITS ÉCOLIERS

RPI de Mialet, Générargues et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Pour ce numéro, c'est la directrice de St Sébastien qui vous comble l'idée. C'est un projet qui nous tient à cœur... que si elle rejoint des, à l'usage de la société que nous aimons pour nos élèves.

Cette « Gazette » ne est un premier témoignage, nous espérons qu'elle vous permettra de plus connaître nos valeurs et de mieux nous connaître que jamais, personnellement et « 3725207 »

Plus que les autres, il nous tient à cœur de vous offrir ce numéro.

Les petits artistes de MS/PS/CE1

Nous avons travaillé sur Jackson Pollock, peintre célèbre connu pour sa technique du dripping.

Après avoir étudié quelques œuvres, nous nous sommes exercés à projeter de la peinture et à faire des gouttes comme l'artiste. Heureusement qu'Anais avait prêté nos tables car il y avait de la peinture partout, même sur elle. C'était super ! On s'est bien amusé et nos tableaux sont super beaux !



Le premier numéro trimestriel de la Gazette du RPI de Mialet, Générargues et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille est paru en décembre 2021.

Vous pouvez la consulter à la Bibliothèque Municipale ou bien en ligne sur le site de la Mairie.
Bonne lecture !

Les associations du RPI

Deux associations de parents d'élèves font vivre les écoles du RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal - de Mialet, St Sébastien d'Aigrefeuille et Générargues : l'APE-FCPE qui a pour rôle d'accompagner les enfants, les parents, les enseignants et le personnel de l'école lors de l'année scolaire ; et le Sou des écoles qui a pour but d'organiser des événements ou mettre en place des actions afin de financer les activités et sorties des enfants, fournir du matériel scolaire ou autres besoins des élèves à la demande des enseignants.

Fin novembre, les associations ont organisé la fête d'Halloween au Foyer de Mialet ; au programme : conte, chasse aux bonbons avec un âne et tous les enfants déguisés suivi d'un grand goûter partagé et festif. En décembre, le Sou a également tenu un stand sur le marché de Noël de St Sébastien sur lequel les parents d'élèves ont pu vendre de la soupe, des pissaladières,

des brioches et du pain préparé par les parents avec le Fournil de la Bonté de Mialet. Pour Noël, le goûter a été offert à toutes les classes du RPI, et les parents volontaires ont pu ensuite faire une vente de brioches sur les trois communes du RPI. En raison de la situation sanitaire, la fête de Noël a dû malheureusement être reportée, il était prévu la projection d'un film pour enfants par CINECO, des chants de Noël ainsi qu'une boum animés par une maman choriste et un moment de rencontre autour de la buvette.

Les bénéfices de ces actions ont ou vont permettre de financer des sorties aux Grottes de Trabuc, au musée la Maison Rouge, s'initier aux arts du cirque sur l'année scolaire, au tennis, projet en Arts visuels avec matériaux de récupération, sortie cinéma, session d'école dans la nature...

D'autres manifestations sont prévues dans les prochains mois : Carnaval, Fête du Printemps, Kermesse de fin

d'année...

Président du Sou : Alexis Martin 06 79 47 24 80

Présidente de l'Ape Fcpe : Nelly Ravetto 06 27 27 10 04

Mail : assos.rpi@gmail.com



TRAVAUX



Chemin de la Pommière



Haie du parking de l'école



Chemin du Boisset



Une poubelle toute neuve, place de la Mairie



Parking du Ranc



Socles pour les radars pédagogiques



Haie du cimetière

Réfection du Chemin de la Pommière à Cabriès

Suite à la construction d'une maison en bas du chemin rural de la Pommière, et comme décidé en conseil municipal, la voirie a été refaite :

- réalisation d'enrochements dans les parties fragiles du chemin,
- pose d'une buse diamètre 80 cm avec tête d'enrochement pour canalisation des eaux pluviales,
- nivelage du sol, apport de concassé grossier, passage du rouleau compacteur, apport de grave concassée, nouveau passage de rouleau compacteur.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GALTA pour un coût total de 9790 € HT.

Reprise du départ du Chemin du Boisset

Le départ du chemin du Boisset a été abîmé par les pluies, et notre fidèle habitant du Boisset, Monsieur Marquis, avait du mal à rentrer chez lui malgré son 4x4. En urgence, Monsieur Fabrice GUIGON (FGBTP) est intervenu efficacement avec une mini-pelle pour un coût total de 600 € HT, en attendant que des travaux plus conséquents soient budgétisés avec éventuellement des demandes de subvention.

Fin du parking du Ranc

Le traçage au sol a mis fin à l'aménagement du parking du Ranc. Pour embellir ce lieu tout en évitant les dégâts lors des fortes pluies, des végétaux vont être plantés sur les bordures en terre.

Radars pédagogiques

Les socles des radars pédagogiques ont été fixés par les agents communaux, en prévision d'une très prochaine fixation des mâts...

Elagages

Dans le cadre du partenariat avec le Campus Agricole de Rodilhan et notamment la formation Arboriste Elagueur, plusieurs chantiers ont été menés :

- taille à la nacelle de la haie du cimetière qui dépassait sur la route,
- démontage de deux arbres morts sur le parking devant l'école (un frêne et un acacia),
- coupe des pins devant le foyer. Ces pins avaient été laissés pour embellir le parking du foyer, mais les dégâts qu'ils ont subi lors des deux dernières tempêtes les ont défigurés et ont montré leur fragilité face aux éléments. Nous avons donc décidé de les enlever, et ce sera l'occasion de planter de nouvelles essences pour embellir ce secteur.

Dans le cadre du partenariat, le coût pour la mairie se limite à la prise en charge des repas des élagueurs et l'achat des consommables (essence, huile, chaînes de tronçonneuse, etc.).

Urbanisme : les nouvelles règles imposées par Madame la Préfète changent la donne ... !

Lors de notre réunion URBANISME du jeudi 21 octobre, nous vous avons fait part des questionnements relatifs à l'évolution de notre document d'urbanisme. Fabien Clauzon, juriste spécialisé dans l'aménagement du territoire, vous a présenté les différentes possibilités qui s'offrent à nous pour faire évoluer notre PLU. Au terme de cette réunion, nous vous avons invité à nous transmettre vos avis et à nous faire remonter vos projets éventuels par mail ou par téléphone.

Peu de temps après cette réunion, le "Porté à Connaissance feu de forêt" (PAC feu de forêt) signé par Madame la Préfète du Gard est venu couper notre élan. Ce document, établi par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), fixe un ensemble de règles qui s'imposent dorénavant aux communes (article L132-2 du code de l'urbanisme).



Après en avoir pris connaissance et mesuré l'impact sur les règles de l'urbanisme de notre commune avec le service juridique de l'Agglomération d'Alès et nos conseillers juridiques, nos inquiétudes sont à présent fondées.

Notre territoire rural, fortement boisé, va être particulièrement touché.

Concrètement, les terrains actuellement constructibles ne le seront plus tant qu'ils ne rempliront pas les obligations d'aménagements, parfois conséquentes, contenus dans ce PAC. Par ailleurs, même pour les habitations existantes, en fonction de la localisation du bien et des équipements présents, une interdiction peut aussi bien empêcher la réalisation d'une extension que le changement de destination d'un local (transformation d'un garage en gîte rural par exemple).

Devant ce changement inattendu des règles, il nous semble important que vous soyez tous informés.

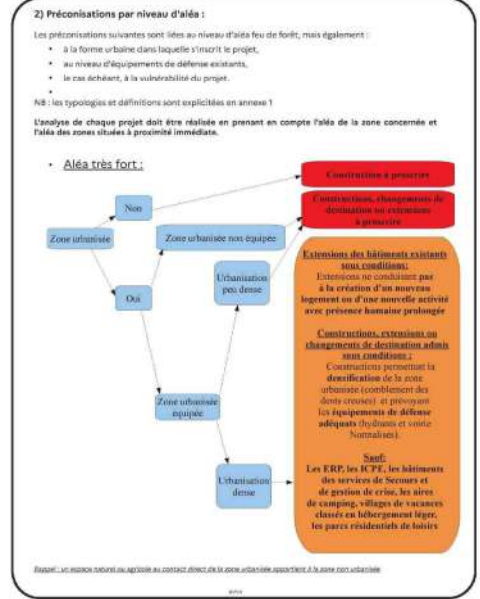


Pour cela, nous vous convions à une réunion publique lors de laquelle les règles imposées par la Préfecture vous seront exposées ; nous vous présenterons aussi la stratégie que le conseil municipal souhaite mettre en œuvre en 2022 pour essayer de résoudre une partie des problèmes générés par cette nouvelle réglementation.

Les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) restent bien entendu un élément primordial de la prévention du risque incendie. La mise en place des OLD est donc à ce titre intégrée dans le PAC feu de forêt, et nous pouvons féliciter tous les habitants qui, depuis quatre années, jouent le jeu de cette prévention en se mettant peu à peu à jour de ces obligations. Grâce à cela, certains secteurs seront moins impactés par les nouvelles règles imposées par la préfecture.

Pour la saison à venir, le prochain contrôle des OLD sera effectué en février-mars. N'hésitez pas à solliciter la mairie si vous avez des hésitations sur le débroussaillage et/ou la taille de vos arbres, nous pouvons vous conseiller sur place lors de notre passage pour effectuer les contrôles.

Exemple de réglementation pour un aléa très fort :



Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Réunion Publique URBANISME

Les conséquences
du Porté à Connaissance
feu de forêt de la Préfecture
Mercredi 9 février
à 19h30
au Foyer Communal

Élagueurs, Pompiers et "Assistance à Grimpeur En Difficulté (AGED)"

La commune a accueilli 3 jours durant (du 8 au 10 novembre) les apprentis du CFA et les stagiaires du CFPPA en formation CS Arboriste-Élagueur de l'EPL de Nîmes-Rodilhan. Ceux-ci ont été initiés à toutes les techniques de sécurité avec leurs formateurs : savoir secourir un grimpeur en difficulté en cas de malaise ou d'accident. Une journée combinée avec les Sapeurs-Pompiers du GRIMP (Groupe d'Intervention en Milieux Périlleux) du Gard a ensuite été organisée le 19 novembre. Le groupe était constitué de 8 sapeurs-pompiers et de 16 apprenants accompagnés de 4 formateurs techniques de l'EPL.

Dans la matinée, des ateliers techniques se sont succédés au Foyer communal : apprentissage de techniques d'utilisation de cordes, de sauvetage et d'utilisation de griffes d'élagage (dispositif pour grimper aux arbres).

Ces ateliers ont ouvert de nombreuses discussions sur le matériel et les techniques utilisés. Ces échanges se sont poursuivis lors du repas de midi offert par la commune et préparé par l'association Le Saint-Seb.

L'après-midi, une MSP (Mise en Situation Professionnelle) impliquant les élagueurs et les membres du Grimp s'est déroulée avec succès au bord de l'Amous à côté de la cascade. L'exercice consistait à secourir un élagueur blessé sur un arbre à plus de 8 mètres de hauteur, de lui prodiguer les premiers soins. Il a ensuite été évacué dans une "barquette" sur une tyrolienne. La traversée du canyon s'est effectuée sur une centaine de mètres à plus de vingt mètres de hauteur.

Personnels du Grimp, élagueurs et formateurs se sont accordés à dire que ce travail à bénéfice mutuel avait été très stimulant et enrichissant pour chaque partie.



Réunion publique forestière

Mercredi 27 octobre, un programme d'aides en faveur de la gestion des forêts a été présenté aux propriétaires forestiers privés. Cette réunion publique qui s'est tenue au Foyer des Druilles concernait les 5 communes suivantes : Générargues, Mialet, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Paul-la-Coste et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Les maires de ces communes étaient présents ainsi que des intervenants représentant Alès Agglomération, le Syndicat des Forestiers du Gard, du Pays des Cévennes-Charte forestière et du Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie.

Le point commun de nos forêts est la présence importante de pins, la disparition progressive des châtaigniers et l'augmentation des risques d'incendie. La maîtrise de la gestion des forêts par les propriétaires est donc un enjeu primordial. Les dispositifs d'aides mis en place par les différents organismes en présence ont pour but de conseiller les propriétaires sur la plantation d'essences adaptées, sur la gestion des coupes et sur la valorisation du bois, notamment avec l'accompagnement de spécialistes mis à leur disposition.

Pour toute information complémentaire concernant ces dispositifs et la constitution de dossiers de subvention, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou directement Adeline MASSON, technicienne de l'Agglo en charge de ce dossier, au 04 34 24 70 95 ou 07 76 01 03 06, ou par mail à adeline.masson@alesagglo.fr



La bibliothèque est rouverte !

Après 2 mois de fermeture, la bibliothèque municipale est à nouveau opérationnelle ! Elle a bénéficié d'une rénovation complète en matière d'isolation et s'est dotée d'un mobilier neuf, mieux adapté à l'accueil du public et des scolaires. De nouvelles bénévoles ont rejoint Isabelle Plantier, pilier de cette institution agrifolienne, et l'équipe existante. Un grand merci à Candice, Christine C., Christine L., Claudine, Joëlle, Marceline, Marie-Agnès, Monique et Nelly ! Merci également aux agents municipaux, Charlotte et Thierry, et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ce projet !

Les horaires d'ouverture restent inchangés : les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h30 à 12h. Les jeudis après-midi sont réservés aux scolaires.

Remise de l'Aide aux Collections :

Jeudi 6 janvier, Valérie Prohin-Houdebine, coordinatrice du territoire Pays des Cévennes de la DLL (Direction du

Livre et de la Lecture) est venue nous remettre une Aide aux Collections. Il s'agit d'une subvention en nature d'environ 200 livres jeunesse (romans, documentaires, mangas) pour un montant avoisinant 2500€. Cette aide est une véritable reconnaissance du travail effectué par les nombreux bénévoles qui se sont succédés au fil des ans pour faire vivre notre bibliothèque municipale. A cette occasion, M. Masson, développeur du logiciel informatique de la bibliothèque, était présent pour faire connaissance avec la nouvelle équipe de bénévoles.

Printemps des poètes :

La prochaine manifestation autour du livre aura lieu dans le courant du mois de mars. Le printemps des poètes sera l'occasion d'inaugurer officiellement notre bibliothèque municipale flambant neuve. Nous comptons vous proposer des séances de dédicaces, un atelier de calligraphie et d'écriture, un lâcher de livres ...



La saison culturelle 2021/2022

Concert Paris Gadjo Club

Le quartet Paris Gadjo Club a enchanté le public de la Salle du Temple, samedi 20 novembre. De Paris à Rio, le quartet nous a fait voyager à travers des choros brésiliens de Tom Jobim, Joao Donato, Jacob do Bandolim, qu'ils ont adapté au jazz manouche dans le pur style de Django Reinhardt. Musicalité, virtuosité et swing étaient au rendez-vous avec des musiciens de haute voltige ! Ils ont communiqué au public leur plaisir de jouer ensemble, il ne manquait plus qu'une piste de danse ! Pour terminer, le quartet a offert une magnifique et émouvante version arrangée de « La chanson des vieux amants » de Jacques Brel. Les spectateurs ont exprimé leur joie par une ovation spontanée et de longs applaudissements et ont quitté la Salle du Temple avec de grands sourires et des yeux qui brillent, témoins d'une nécessité indéfectible de s'échapper quelques instants d'une actualité morose par la culture.



Monique Hutter a chanté Barbara

Ce n'est pas l'adjointe au maire mais l'artiste Monique Hutter Huck qu'une centaine d'amis, voisins et spectateurs habitués des concerts de la salle du Temple sont venus écouter ce soir-là.

Samedi 11 décembre, Monique, accompagnée par le pianiste Philippe Rosengoltz, nous a fait découvrir l'univers particulier de la chanteuse Barbara au travers de ses chansons et la lecture de passages du livre *Il était un piano noir...* Elle a interprété avec beaucoup de talent et de sensibilité le répertoire de 1958 à 1973 et quelques vieilles chansons de l'époque du cabaret de l'Ecluse.

A la fin du concert, les spectateurs n'ont pas caché leur enthousiasme et se sont tous levés pour ovationner Monique qui était elle-même très émue.

Cette soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié que Monique a offert à son public en remerciement de sa fidélité aux nombreuses saisons culturelles partagées en sa compagnie.



Concert Trio Borsalino

Un violon, un violon alto et une contrebasse sont les instruments dans lesquels excelle ce groupe de trois musiciennes. Avec une solide formation classique, le Trio se propose d'établir des passerelles entre les cultures, les pays et leurs différents styles de musique. Ce concert est une invitation au voyage et à la découverte de musiques classiques traditionnelles mais aussi des folklores irlandais, russes et juifs.

Samedi 29 novembre, Salle du Temple, 20h30

Saint Sébastien d'Aigrefeuille
Salle du Temple, Le Ranc

TRIO BORSALINO

Samedi 29 janvier, 20h30

Tarif unique : 12 euros
Reservations recommandées : 06 61 76 62 93
Pease sanitaire et port du masque obligatoires

Départ de Monique Huck, adjointe à la culture

En 2014, Monique HUCK est entrée au Conseil Municipal avec un projet : faire du Temple de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille un lieu de culture. C'est avec Sophie Brunet, alors adjointe à la culture, qu'elles ont mis sur pied les premières saisons culturelles. Petit à petit, la Salle du Temple a trouvé son public et à présent, ce sont environ 80 spectateurs par soirée qui assistent régulièrement aux différents concerts : jazz, chanson française, musiques du monde, et une nouveauté cette année, du théâtre au Foyer Communal. Grâce au partenariat mis en place avec l'association Arts présents, la Salle du Temple se transforme également chaque été en lieu d'exposition de peintures, de sculptures et de photographies. Monique a réussi ! La Salle du Temple est désormais un lieu de culture reconnu.

Afin de pérenniser son action culturelle, Monique a formé une équipe au sein du Conseil Municipal pour prendre la relève. Une fois assurée de la poursuite de son action culturelle, Monique a définitivement transmis le flambeau à la nouvelle équipe le 30 novembre 2021. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de succès dans la poursuite de ses activités personnelles ... dans le chant bien sûr, mais peut-être aussi dans la photographie ...

Photo de Monique Huck



Concours photo CAUE

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE
ouvert à tous

Vivre la nature dans le Gard

DU 14 OCTOBRE 2021 AU 31 MARS 2022

Un concours initié par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard proposant à chacun d'apporter un regard personnel sur son cadre de vie

Pour participer, consulter le règlement sur www.les-caue-occitanie.fr/gard

Contact : 04 66 26 10 01 - accueil@caue30.fr

4ème édition du concours photographique du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard 2022 sur le thème « Vivre la nature dans le Gard ». Ce concours est gratuit et ouvert aux populations scolaires comme au grand public. Pour participer, consulter le règlement sur : www.les-caue-occitanie.fr/gard

Centre d'Arts Martiaux Bujin-Dento

Au sein de notre association, nous pratiquons le karaté Kyokushin Budokai. Notre objectif principal est l'apprentissage de la Self-Défense. Cette pratique est enrichie par du karaté Goju-Ryu d'Okinawa, du Sambo Défense Personnelle et de la lutte libre. Notre but est avant tout la pratique des arts martiaux en tant que « sport-santé », à la portée de toutes et tous, en respectant les attentes de chacun. Renseignements et inscription : 06 11 16 73 48 ou sur place tous les jeudis à 19h30 au Foyer communal de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Les deux premiers cours sont gratuits.

Francis Bancel

Le samedi 12 mars, un stage d'initiation à la Self-Défense aura lieu au Foyer communal pour vous permettre de découvrir cette discipline. (Contact ci-contre).



Les avancées du Projet Alimentaire Territorial

La construction du PAT, Projet Alimentaire Territorial de l'Agglo d'Alès, dont nous avons parlé en avril 2021, avance à grand pas, 3 forums se sont tenus, en juillet, octobre et décembre 2021.



©Alès Agglomération

Ces forums rassemblent l'ensemble des acteurs, organisations et associations, qui se sont portés volontaires et permettent de définir collectivement les différentes étapes de ce projet. Notre collectif "Pour un PAT écologique et solidaire" y participe activement. Ces forums ont permis d'organiser un travail collaboratif dans le but de développer une production agricole respectueuse de l'environnement, diversifiée et accessible pour

renforcer la résilience alimentaire de notre territoire. Les objectifs retenus traitent de l'accessibilité aux terres agricoles, des circuits locaux, de l'extension des terres cultivables, des pratiques agricoles vertueuses et de la gouvernance et du suivi du projet. Une prochaine étape, en mars, permettra de s'accorder sur des actions à mettre en œuvre dans les années à venir. Déjà quelques-unes émergent : construire des projets pilotes de production agricole, créer des jardins partagés, apporter des aides à la création et au développement des points de vente, des aides à l'installation et au maintien des agriculteurs, etc... Il faudra ensuite qu'elles soient approuvées ou non par les élus du conseil de l' Agglo puis déclinées en décisions politiques.

Amazon ne s'installera pas dans le Gard : Le maire de Furnès l'a annoncé le 13 décembre : abandon du projet de centre de tri, projet controversé porté par Argan, et dont l'autorisation environnementale a été annulée le 9 novembre par le Tribunal administratif de Nîmes.

Jacqueline Balvet - ales-cevennes@attac.org

Évolution du Saint-Seb

Suite à la création de l'association Le Saint-Seb au mois d'avril dernier, nous avons bien avancé dans notre projet de réhabilitation des locaux de la Mairie afin de pouvoir animer ce lieu et recevoir le public.

En attendant le démarrage d'un PMS (point multi-services) et malgré des conditions sanitaires qui ont limité le déploiement plus large de nos activités tout au long de l'année 2021 et qui risque encore de nous restreindre dans un futur proche, nous avons organisé : des repas et des après-midi cartes pour les anciens, des animations pour les enfants les mercredis après-midi, des rencontres-débats pour les anglophones, des cours de danse style Madison, plusieurs soirées à thèmes (Moules frites, Halloween, ...) ainsi que de nombreux repas lors d'événements communaux (journées électorales, marché de Noël, etc.). Au cours de ces 9 derniers mois, nous avons pu sonder les envies des uns et des autres. L'association compte désormais 150 adhérents. Nous comptons vous réunir tous dès que possible pour tirer un premier bilan et avancer avec vous dans la direction que vous souhaitez donner au Saint-Seb.

Le groupe du Conseil Collégial est en train d'évoluer. Nous sommes en pleine concertation et serons en mesure de vous parler des nouveaux membres du Conseil Collégial dans le prochain bulletin. En attendant les beaux jours et la reprise d'activités, l'équipe du Saint-Seb vous souhaite une Excellente Année 2022 !

Infos pratiques :

- Changement de date :

Les journées repas et jeux pour nos aînés auront désormais lieu les mercredis à partir de midi ; repas et goûter 10€ (hors boisson)

- Nouvelle activité :

Le Club de Marche du Saint-Seb vous propose des balades locales d'une durée moyenne de 2h au départ du PMS. Ces randonnées auront lieu chaque lundi à partir de 13h avec un goûter pris en commun au retour. Participation pour le goûter 3€. Contacter Marie-Agnès au 04 66 61 67 62.

Aline Rideau pour l'association Le Saint Seb



Le Marché de Noël 2021



Le Marché de Noël 2021 s'est tenu le 27 Novembre sur la Place de la Mairie : cette année encore cela a été un succès puisque 19 exposants étaient présents et que nous pouvons estimer la fréquentation à environ 250 à 300 personnes sur la journée.

Nombreux exposants déjà présents en 2019 et 2020 avaient répondu à notre invitation. Nous en avons accueilli quelques nouveaux, soit cooptés par nos habitués, soit attirés par l'article de Dominique Bernard dans le Midi Libre. Nous les en remercions et espérons leur présence lors de nos prochaines manifestations. Cet événement avait également été publié dans le Journal de l'Agglo.

De nombreux domaines d'activités étaient représentés : miels, charcuteries et fromages, confitures de châtaignes, pains d'épices et tapenades, produits de la Ferme, chocolats, vins, bières, objets décoratifs, parfums, bijoux, ventes d'objets du Dé à Coudre, de pains et brioches de l'Associations des Parents d'Elèves, de pâtisseries du CCAS, signature de livres et Téléthon.

A Midi, le Saint-Seb nous régalaît avec le fameux couscous de Marcellyne (il a fallu organiser deux services étant donné le succès remporté).

Même le Soleil qui, à l'origine n'était pas prévu, a été présent.

Nous remercions toute l'Equipe Municipale et les bénévoles des Associations qui, à nouveau, nous ont apporté toute leur aide et leur adresses à toutes et à tous nos Meilleurs Vœux pour 2022.

Le Bureau de l'Office Municipal

Un Téléthon 2021 très dynamique

En 2020, étant donné les dispositions sanitaires liées au COVID, nous n'avions pu maintenir les activités prévues et, malgré ces limites, avions recueilli 4000 euros.

Pour le Téléthon 2021, du 3 au 5 Décembre, tout en respectant les gestes barrières, nous avons pu organiser ce qui était prévu.

Le stand au Marché de Noël de ST SEBASTIEN le 27 novembre, les ventes sur le Marché de GÉNÉRARGUES les 3 et 10 décembre, la vente de billets de Tombola, ont remporté leur succès habituel. Et nos généreux donateurs étaient de nouveau au rendez-vous.

Samedi 4 décembre au Foyer de GÉNÉRARGUES, à partir de 19 H une collation était vendue (saucisses, pâtisseries) suivie d'un concert donné par le duo David.VINCENT, pianiste, et Séverine JOLY, Violoniste, qui ont revisité des succès des années 80.

Dimanche 5 Décembre au Foyer de ST SEBASTIEN, après une randonnée organisée dès 10 heures par l'ACNA, était servi un apéritif accompagné de saucisses et de pâtisseries.

A 16 h, au Foyer de ST SEBASTIEN, nous recevions l'Ensemble Vocal « La Croche-Chœur » avec un programme de Musique Sacrée.

Merci à toutes et à tous de nous apporter votre aide qui se révèle de plus en plus généreuse d'année en année puisque le Téléthon 2021 a rapporté 4630 euros, qui seront remis à AFM TELETHON.

Au-delà de cette aide financière il y a également votre participation à cet événement car sans vous nous ne pourrions obtenir ce résultat si positif. Encore merci à tous nos bénévoles, à nos donateurs, et aux Equipes Municipales de ST SEBASTIEN et GÉNÉRARGUES.

Le bureau d'Amous Solidarité



AGENDA

Cet agenda est donné sous réserve des consignes sanitaires qui peuvent évoluer et entraîner l'annulation de certains événements.

Samedi 29 janvier : Concert Trio Borsalino à la Salle du Temple à 20h30

Samedi 5 février : Soirée Crêpes organisée par le Saint-Seb, 12€, maximum 14 personnes, à 19h15 au PMS - Réservation : Marcelyne au 06 51 53 01 54

Dimanche 6 février : Déjeuner Crêpes organisée par le Saint-Seb, 12€, maximum 14 personnes, à 12h15 au PMS - Réservation : Marcelyne au 06 51 53 01 54

Mercredi 9 février : Réunion Publique URBANISME : conséquences du Porté à Connaissance feu de forêt de la Préfecture, au Foyer Communal à 19h30

Week-end du 12/13 février : Concours des chiens approcheurs organisé par l'ACCA, au Foyer Communal

Samedi 19 février : Formation secourisme au Foyer Communal avec un formateur de l'UDSP 30

Samedi 12 mars : Stage d'initiation à la Self Défense au Foyer Communal

Samedi 12 mars : Concert OPEN TAP, jazz de chambre et claquettes à la Salle du Temple à 20h30



Samedi 19 mars : Printemps des poètes - Inauguration officielle de la bibliothèque municipale avec de nombreuses manifestations autour du livre

Samedi 9 avril : Soirée italienne avec Cirque en Kit et le Trio Napolitanata au Foyer Communal à 20h

Dimanche 10 avril : 1er tour des élections présidentielles

Dimanche 24 avril : 2ème tour des élections présidentielles

ETAT CIVIL



Mariage :
Pierrette CHENOT et Didier LUNDEN,
le 21 octobre 2021

Pacs :
Adeline MASSON et Pierre BOTTE,
le 17 décembre 2021

Décès :
Roland DUFOIX,
le 20 novembre 2021

Bonneurs Minuscules

Ne cherche pas le Bonheur
Dans la richesse ou la gloire
Vanités vaines et incongrues
On n'emporte rien de tout ça au tombeau
Marche pieds nus dans la rosée
A l'heure où le reste du monde ignore
La beauté de la nature qui s'éveille
Foule l'onde du ruisseau au printemps
Laisse-toi aller dans l'herbe grasse
Qui t'offre son lit bordé de jonquilles ou de bruyère
Lève les yeux vers l'azur :
Ses nuées t'y embarquent pour un royaume
Sans cesse renouvelé
Peuplé de géants, de grenouilles et de dragons
Oniriques métamorphoses dans nos âmes d'enfants
Saute dans les flaques
Et tant pis pour les taches :
Le clapotis de l'eau sous les bottes
Et la chaleur de l'âtre au retour
Valent bien un peu de boue.
Ramasse un galet
Fais le rouler dans ta main
Sens-tu sa peau sculptée par les orages ?
Lance-le et compte avidement
Ses rebonds qui irisent le miroir des eaux
Un, deux, trois, quatre, cinq ...
Creuse la terre de ton jardin
Et sois le magicien de ses futures couleurs
Grimpe tout en haut d'un arbre
On y perd le fil du temps
Et l'on revient au souvenir
Des cerises qui enturbannent les oreilles
Des Cows-boys et des Indiens
Des policiers et des voleurs
Lorsque notre sagesse juvénile
Nous soufflait : « les adultes vivent dans un monde idiot »
Invente une chanson
Paillarde ou romantique
Qu'importe pourvu qu'elle égaye ton cœur
Serre contre toi un ami ou ton enfant
Car pour lui tu resteras le héros de mille contes
Vis ces instants minuscules
Comme si ce jour était le dernier :
Là est le secret du Bonheur.

Véronique Vaucher

Lors des réunions publiques organisées en décembre 2019 en vue de l'élaboration du programme municipal 2020-2026, certains habitants avaient émis le souhait de voir évoluer les outils de communications de la Mairie. C'est à présent chose faite puisque depuis fin octobre, la Mairie s'est dotée d'un nouveau mode d'information, PanneauPocket. Cette application téléchargeable gratuitement sur smartphone et tablette vous permet d'accéder à l'actualité de la commune en temps réel. En effet, une fois installée, vous recevez par notification les informations et alertes en direct de la Mairie. Cette application est gratuite, sans création de compte et sans récolte de données personnelles. Nous vous invitons à parler de cette application autour de vous et à encourager les habitants à la télécharger pour que cet outil devienne le plus efficace possible. A l'heure où nous mettons sous presse, 105 foyers ont déjà téléchargé l'application et mis Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille dans leurs favoris !



Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : Tous les jeudis de 14h à 18h au PMS place de la Mairie

Gymnastique douce Siel Bleu : Tous les jeudis de 11h à 12h en alternance au Foyer et à Générargues

Gymnastique la Santoline : le mardi de 19h à 20h au Foyer (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Karaté : les jeudis de 19h30 à 21h30 au Foyer (Francis Bancel 06 11 16 73 48)

Bibliothèque municipale : Ouverte le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h
Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone : 04 66 24 14 91

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h / Le Lundi de 13h30 à 16h et le Mardi de 13h30 à 18h
Tél : 04.66.61.70.84 - mail : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Trimestriel d'information
de la commune de
Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier
Secrétaire de rédaction :
Myriam Ouali

Rédaction :
Dominique Bernard, Christine
Capliez, Monique Huck, Guy
Manificier, Myriam Ouali,
Francis Rideau

Relecture :
Véronique Vaucher

Journal tiré à 300 ex.